

**Yvelines**



## État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

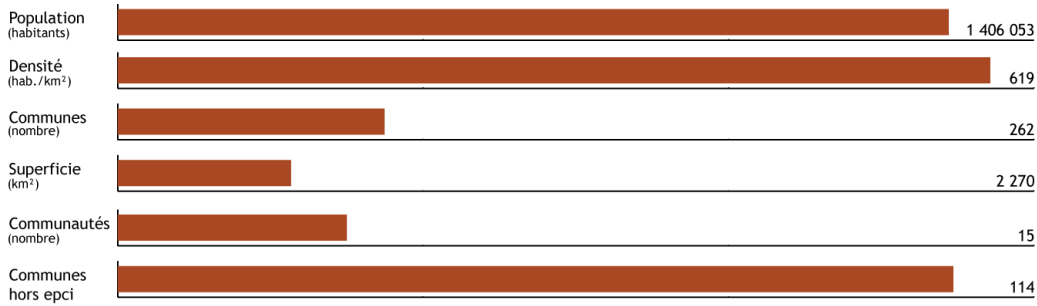
**26 mai 2011**

**Évolution du tissu intercommunal :**

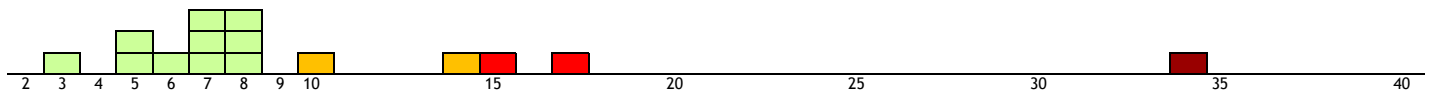
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté a augmenté.
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

# Les données

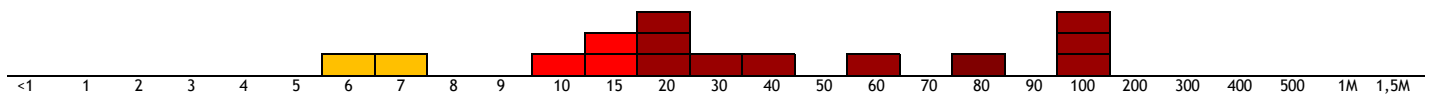
## Caractéristiques du département



## Nombre de communes par communauté



## Population par communauté (en milliers d'habitants)

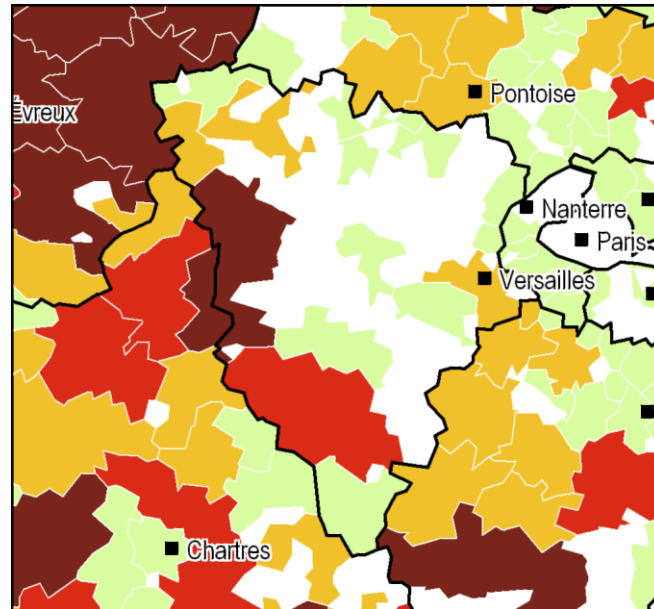


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
3	1
5	2
6	1
7	3
8	3
10	1
14	1
15	1
17	1
34	1
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>

Population/Communauté	
Population	Communautés
6 à 7 000	1
7 à 8 000	1
10 à 15 000	1
15 à 20 000	2
20 à 30 000	3
30 à 40 000	1
40 à 50 000	1
60 à 70 000	1
80 à 90 000	1
100 à 200 000	3
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>

## Les territoires

Nombre de communes par communauté



### Commentaires

#### Caractéristiques de la trame intercommunale

La plupart des communautés sont de petite taille :

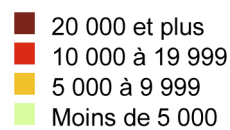
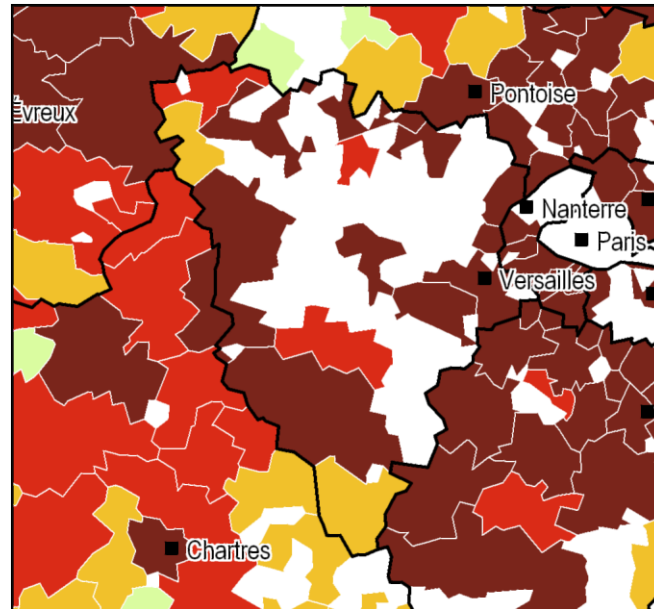
- 12 communautés sur 15 comptent moins de 15 communes (soit 80,00 %).
- 10 communautés comptent moins de 10 communes (soit 66,70 %).
- 1 communauté compte moins de 5 communes (CC des Coteaux de Seine).
- 1 communauté compte plus de 30 communes (CC du Pays Houdanais).

#### Comparaison avec les départements voisins

- Le plus souvent, les rares communautés des Yvelines sont de taille inférieure à celle de leurs voisines.

## Les territoires

Population par communauté



### Commentaires

#### Caractéristiques de la trame intercommunale

La majorité des communautés rassemble un nombre élevé d'habitants :

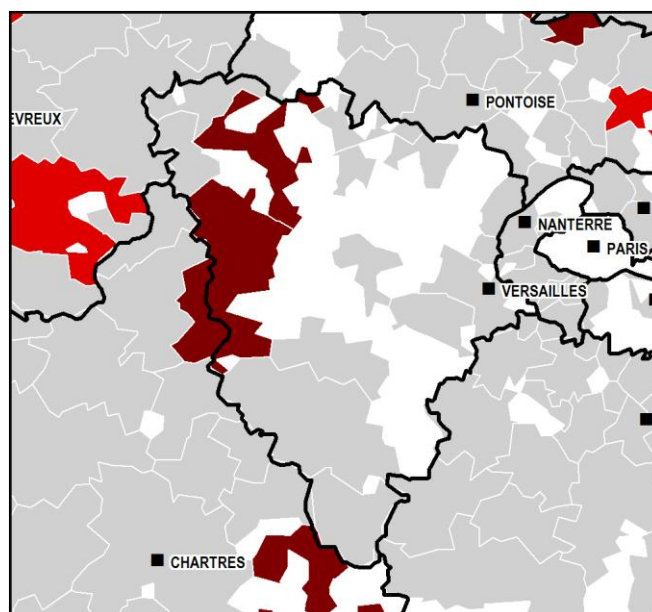
- 10 communautés sur 15 comptent au moins 20 000 habitants (soit 66,70 %).
- 3 communautés comptent au moins 100 000 habitants (soit 20,00 %) : CA Versailles Grand Parc, CC de la Boucle de la Seine, CA de Saint Quentin en Yvelines.
- 2 communautés comptent moins de 10 000 habitants (CC Contrée d'Ablis-Porte d'Yvelines, CC du Plateau de Lommoye).

#### Comparaison avec les départements voisins

- Situation proche de celle des autres départements franciliens (20 000 habitants et plus).

## Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



- Territoire discontinu
- Territoire comprenant une enclave
- Territoire discontinu avec une enclave
- Autre territoire

### Données

Territoire discontinu		CC du Pays Houdanais CA de Mantes en Yvelines
Territoire comprenant une enclave	0	
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	127	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	124	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	122	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	114	

### Evolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

#### Entre 2006 et 2009

Elargissement de périmètres existants :

- Bois-d'Arcy a intégré la CA Versailles Grand Parc.
- Saint-Arnoult-en-Yvelines a intégré la CC Plaines et Forêts d'Yveline.
- Villiers-Saint-Frédéric a intégré la CC Cœur d'Yvelines.

#### Entre 2009 et 2010

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Orgerus et Le Tartre-Gaudran ont intégré la CC du Pays Houdanais.

#### Entre 2010 et 2011

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Arnouville-les-Mantes, Auffreville-Brasseuil, Breuil-Bois-Robert, Hargeville, Sailly ont intégré la CA de Mantes-en-Yvelines.
- Bailly, Noisy-le-Roi, Rennemoulin ont intégré la CA Versailles Grand Parc.

#### Répartition des communes « isolées »

- Elles représentent près de la moitié du total des communes du département (114 sur 160) et occupent toute sa partie centrale.

## Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

ACHÈRES	LÉVIS-SAINT-NOM
AIGREMONT	LIMAY
LES ALLUETS-LE-ROI	LONGVILLIERS
ANDELU	MAISONS-LAFFITTE
AUTEUIL	MARCQ
AUTOUILLET	MAREIL-LE-GUYON
BAZEMONT	MAREIL-MARLY
BAZOUCHES-SUR-GUYONNE	MAREIL-SUR-MAULDRE
BÉHOUST	MARLY-LE-ROI
BOINVILLE-EN-MANTOIS	MAULE
BOISSY-SANS-AVOIR	MAURECOURT
BONNELLES	MAUREPAS
BULLION	MÉDAN
LA CELLE-LES-BORDES	MÉRE
CERNAY-LA-VILLE	LE MESNIL-LE-ROI
CHAMBOURCY	LE MESNIL-SAINT-DENIS
CHÂTEAUFORT	LES MESNULS
CHAVENAY	MÉZIERES-SUR-SEINE
LE CHESNAY	MILLEMONT
CHEVREUSE	MILON-LA-CHAPELLE
CHOISEL	MONTAINVILLE
LES CLAYES-SOUS-BOIS	MONTALET-LE-BOIS
COIGNIÈRES	MONTFORT-L'AMAURY
CONFLANS-SAINTE-HONORINE	MORAINVILLIERS
CRESPIÈRES	LES MUREAUX
DAMPIERRE-EN-YVELINES	NEAUPHLE-LE-VIEUX
DAVRON	ORGEVAL
ECQUEVILLY	LE PECQ
ÉPÔNE	PERDREAUVILLE
L'ÉTANG-LA-VILLE	PLAISIR
ÉVECQUEMONT	POISSY
LA FALAISE	PONTHÉVRARD
FAVRIEUX	LE PORT-MARLY
FEUCHEROLLES	PORT-VILLEZ
FLACOURT	LA QUEUE-LES-YVELINES
FLEXANVILLE	ROCHFORT-EN-YVELINES
FONTENAY-MAUVOISIN	ROSAY
FONTENAY-SAINT-PÈRE	SAINT-FORGET
FOURQUEUX	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
GAILLON-SUR-MONTCIENT	SAINT-LAMBERT
GALLUIS	SAINT-MARTIN-LA-GARENNE
GAMBAIS	SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
GAMBAISEUIL	SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE
GARANCIÈRES	SAINT-RÉMY-L'HONORÉ
GARGENVILLE	SENLISSE
GOUPILLIÈRES	SOINDRES
GOUSSONVILLE	LE TERTRE-SAINT-DENIS
GROSROUVRE	THOIRY
GUERNES	LE TREMBLAY-SUR-MAULDRE
GUITRANCOURT	VÉLIZY-VILLACOUBLAY
HARDRICOURT	VERNOUILLET
LA HAUTEVILLE	VERT
HERBEVILLE	VICQ
ISSOU	VILLENES-SUR-SEINE
JOUY-MAUVOISIN	VILLEPREUX
JUMEAUVILLE	VILLETTE
LAINVILLE-EN-VEXIN	VILLIERS-LE-MAHIEU

**À partir des données transmises par la préfecture en 2006**  
**Schéma départemental d'orientation sur la coopération intercommunale**  
**Version définitive au 1er janvier 2007**

***Bilan général***

- Le département est bien avancé dans sa démarche de mise en œuvre de la coopération intercommunale. Il compte 15 communautés (2 communautés d'agglomération et 13 communautés de communes) qui rassemblent 60% de la population totale et 141 communes sur 262.
- Les communautés de communes sont principalement implantées dans les parties Sud et Ouest du département, zones essentiellement rurales.
- Le développement des regroupements à fiscalité propre est très récent dans le département. Il faut laisser un peu de temps aux élus pour bien intégrer le transfert inéluctable de compétences et de moyens vers les communautés.

***Le projet de territoire***

**• Méthode**

- La réflexion sur la rationalisation des périmètres des EPCI a été conduite à partir du cadre cohérent représenté par les périmètres de SCoT. Ces périmètres sont considérés comme intangibles afin de constituer le cadre de référence de la démarche menée.

**• Les communes appartenant à un périmètre de SCoT**

- Communes isolées à l'intérieur d'un SCoT :

- Saint-Arnoult, Ponthévrard, Gambaiseuil/SCoT Sud Yvelines.
- La Hauteville, Le Tartre-Gaudran, Le Tertre Saint-Denis/SCoT de Houdan-Montfort.

- Port-Villez, Guernes, Saint-Martin-la-Garenne/SCoT du Mantois.
- Possibilité de rattachement direct à un EPCI existant pour ces communes.

- Ensemble de communes dans un SCoT :

- Communes au centre du SCoT de Houdan-Montfort.
- Communes en périphérie de la CAMY pour le SCoT du Mantois.
- Création ou le rattachement à un EPCI, hypothèse la plus vraisemblable.
- Communes constituant en totalité le périmètre du SCoT (sans EPCI existant) :
- Communes du SCoT du Val de Gally Nord.
- Communes du SCoT de la Haute Vallée de Chevreuse.
- Création d'un ou plusieurs EPCI, la seule possibilité pour ces communes.

- Les communes n'appartenant pas à un périmètre de SCoT

- Communes isolées, enclavée par plusieurs EPCI :

- Le Chesnay, Vélizy-Villacoublay, Ecquevilly, Les Mureaux, Hardricourt, Gaillonsur-Montcient, Lainville-en-Vexin, Montalet-le-Bois, Evécquemont, Andelu (enclavée par trois SCoT).

- Le rattachement à un EPCI existant doit être envisagé par ces communes.

- Secteurs constitués de plusieurs communes, sans EPCI :

- Nord-Est : Poissy/Conflans-Sainte-Honorine/Saint-Germain-en-Laye.
- Centre-Est : Plaisir/Les Clayes-sous-Bois/Bois d'Arcy/Coignières/Maurepas.
- Multitude de combinaisons possibles de coopérations intercommunales